

La Formation Économique

Le Comité Social et Économique

Durée, tarif et modalités d'organisation

Public concerné :

- ✓ Représentants du personnel,
- ✓ Membres titulaires du Comité Social et Économique (CSE)

Pré-requis

Aucun

5 journées de formation

Présentiel :

- 400 € la journée /personne, support, café et repas du midi inclus
- **9 participants maximum.**
- Arcadès, 1 rue Pierre et Marie Curie, 62223 Saint Laurent Blangy

Sur site chez le client : pour le tarif, nous contacter

Distanciel :

380 € la journée (6 heures) par personne et supports inclus

Inscription

Les inscriptions doivent être réalisées 30 jours avant le début de la session via :

- notre bulletin d'inscription téléchargeable : <https://arcades-cse.fr/calendrier-des-formations/>
- par téléphone au 03 21 24 20 00
- par mail : formation@arcades-cse.fr

Hors délai, merci de nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre.

Formateur(s) : spécialiste en droit social

Modalités d'évaluation

Durant la formation des exercices et des mises en situation sont réalisés afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation est proposé en début et en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Une attestation de formation est remise au participant.

Un questionnaire d'évaluation est également envoyé 6 mois après la fin de la formation pour apprécier son impact sur le stagiaire.

Moyens et méthodes pédagogiques

Le formateur disposera d'un tableau blanc et d'un ordinateur relié à un vidéo-projecteur ou à un écran pour ses exposés et Power-Point permettant la démonstration par l'exemple / Projection de vidéos / Réalisation de cas pratiques.

En distanciel via Zoom, utilisation d'un tableau blanc, de diaporama et vidéos...

Documentation remise aux stagiaires

Un kit stagiaire comprenant un stylo et un livret formation sont remis en début de la formation (en présentiel uniquement).

L'ensemble des documents présentés lors de la formation sera remis en fin de formation aux stagiaires sur clé-USB reprenant power-point et boîte à outils (modèles, exercices...). Ces derniers sont transmis par e-mail en cas de visioformation.

La Formation Économique

Le Comité Social et Économique

Programme de formation

Objectifs pédagogiques :

- M'orienter dans les ressources juridiques et les utiliser
- Préparer efficacement les réunions du CSE
- Maîtriser la procédure d'information-consultation
- Les moyens accordés aux élus (délégations, droits d'alerte, expertises)
- Comment utiliser les budgets du CSE
- Connaître les différentes formes juridiques de l'entreprise
- Lire et analyser un bilan et un compte de résultat

1^{ère} partie

1^{ère} journée

Les normes en droit du travail :

- ✓ Principe de faveur,
- ✓ Ordre public – Négociation – Dispositions supplétives,
- ✓ Conventions, accords, code du travail

L'organisation du CSE :

- ✓ Le bureau : président, secrétaire, trésorier,
- ✓ Les commissions (commission santé sécurité et conditions de travail et autres commissions),
- ✓ Le règlement intérieur du CSE.

Le fonctionnement du CSE :

- ✓ La personnalité civile,
- ✓ Les réunions :
 - Convocation,
 - Ordre du jour,
 - procès-verbal),

2^{ème} journée

Les missions du CSE :

- ✓ Expression collective,
- ✓ Organisation du travail,
- ✓ Conditions de travail et de vie des salariés,
- ✓ La formation.

L'information et la consultation,

- ✓ Les consultations récurrentes et ponctuelles,
- ✓ La base de données économiques, sociales et environnementales,
- ✓ Les expertises.
- ✓ Le droit d'alerte

Les moyens des élus :

- ✓ Local,
- ✓ Matériel,
- ✓ Heures de délégation,
- ✓ Liberté de circulation,
- ✓ Le statut protecteur.

3^{ème} journée

Les budgets du CSE :

- ✓ Calcul des budgets du Comité,
- ✓ Utilisation du budget « attributions économiques et professionnelles »,
- ✓ Utilisation du budget « activités sociales et culturelles ».
- ✓ La séparation des budgets et les excédents.

Les ayants droits :

- ✓ Salariés, famille, anciens & stagiaires,
- ✓ La discrimination,
- ✓ Les ASC et l'Urssaf

Les obligations comptables : compte rendu annuel

La Formation Économique

Le Comité Social et Économique

2^{de} partie

4^{ème} journée

L'entreprise

- ✓ Les différentes formes juridiques : SARL, SA, SAS, SNC, Association...
- ✓ La représentation et le rôle des élus dans les organes sociaux.

Lire et déchiffrer un bilan

- ✓ L'actif
- ✓ Le passif.

Le compte de résultat et la vie de l'entreprise

- ✓ Les produits
- ✓ Les charges.

L'annexe pour rentrer dans le détail des chiffres

- ✓ Les immobilisations,
- ✓ Les provisions,
- ✓ Les créances et les dettes.

5^{ème} journée

Les chiffres clés

- ✓ La masse salariale,
- ✓ Les résultats,
- ✓ Les dividendes...

Donner un sens aux chiffres

- ✓ La progression et/ou la régression,
- ✓ Les ratios de lisibilité :
 - Productivité,
 - Solvabilité,
 - Rentabilité,
 - Les équilibres financiers.
- ✓ La valeur ajoutée,
- ✓ L'excédent brut d'exploitation.

L'état de santé de l'entreprise

- ✓ Durant la formation, une étude de cas se fera avec vos éléments chiffrés.

Visioformations, retrouvez nos formations chez vous **Plateforme utilisée ZOOM**

Notre formateur anime en direct la formation et encadre les stagiaires, possibilité d'intervenir à tout instant.

Outils nécessaires :

- ✓ un ordinateur,
- ✓ une connexion internet suffisante,
- ✓ un navigateur internet pour un accès à Zoom,
- ✓ l'usage d'un casque-micro est fortement conseillé,
- ✓ si vous êtes plusieurs dans un même pièce à suivre cette formation, veillez à vérifier en amont l'absence de bruits ou éléments pouvant parasiter la formation.

Accès à la salle de formation virtuelle : via un e-mail envoyé suite à votre inscription